

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE MONTPEZAT

Séance du 12 Mars 2024

Délibération n°2024-MAIRIE-010

L'an deux mil vingt-quatre, le douze du mois de mars à 18h45 le conseil municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans la salle du conseil de la Mairie, sous la présidence de Jean-Michel ANDRIUZZI, Maire.

Présents : ANDRIUZZI Jean-Michel, BOUNOUA Houassilla, COULET Philippe, COQUARD Philippe, FORESTIER Mathias, LECOURT Didier, NARDINI Carole, PRATLONG Maxime, RIBIERE Ludovic, SAUVAIRE Manuela,

Présents en visio-conférence : DURET Laëtitia,

Absents excusés : VOLPELLIERE Stéphanie

Absents: BONICEL Carole, COMPAN-RICHARD Agnès, RAMON Guillaume,

Mme SAUVAIRE Manuela a été désignée en qualité de secrétaire par le conseil municipal.

Objet : REGIE MUNICIPALE DE CHASSE MODIFICATION REGLEMENT CHASSE

Nb de
conseillers en
exercice : 15
Quorum : 8
Présents : 10

Monsieur le Maire propose au conseil municipal une modification sur le règlement intérieur de la chasse, au niveau de l'âge fixant la gratuité de la carte.

Il convient ainsi de rectifier à l'article 2.1.0 « Pour les chasseurs de plus de 73 ans, domiciliés dans la commune ou inscrits sur les listes électorales la carte est gratuite. ».

Le conseil municipal, après avoir délibéré, approuve de modifier le règlement de chasse.

Convocation le :
29/02/2024

VOTE : Adopté à l'unanimité des membres présents et représentés.

Pour copie conforme

le Maire

